

La
« **charité du Christ**
nous presse. »
(2 Co 5, 14)

CADRE DE RÉFÉRENCE
POUR LES RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX
DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC

Nouvelle évangélisation signifie alors mission; elle demande d'être capable de repartir, de dépasser les frontières, d'élargir les horizons. La nouvelle évangélisation est le contraire de se suffire à soi-même et du repli sur soi, de la mentalité du *statu quo* et d'une conception pastorale selon laquelle il suffit de faire comme on a toujours fait. Aujourd'hui, le « *business as usual* » ne suffit plus. Comme certaines Églises locales se sont engagées à l'affirmer, il est temps que l'Église appelle ses communautés chrétiennes à une conversion pastorale au sens missionnaire de leur action et de leurs structures.

(La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne, lineamenta en vue du Synode des Évêques de 2012, n° 10.)

1 INTRODUCTION

« *La charité du Christ nous presse* » (2 Co 5, 14). Ces mots de saint Paul nous rappellent que l'amour doit nous habiter et guider notre vie personnelle et communautaire. L'amour gratuit reçu de Dieu fait de nous ses enfants. C'est ce même amour que nous désirons partager avec nos sœurs et nos frères, afin qu'ils entrent dans une vie de communion avec le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Face aux grands défis de l'Église de notre temps, nous voulons d'abord nous replacer devant cette grande réalité de notre foi : c'est l'amour de Dieu qui nous entraîne à agir.

Notre activité pastorale se déploie de bien des façons et touche un grand nombre de personnes et de réalités. À circuler dans notre grand diocèse, je suis émerveillé par la présence et l'engagement des baptisés dans tous les milieux. Que ce soit dans la vie des communautés chrétiennes, des instituts de vie consacrée, des mouvements ou encore par des engagements au sein de la société dans tous les secteurs de la vie humaine, je constate que la foi au Christ ressuscité est bien vivante chez nous. Je découvre une foi célébrée et engagée, surtout auprès des personnes les plus pauvres et les plus souffrantes. Rappelons-nous sans cesse que c'est « la charité du Christ qui nous presse ».

Des statistiques récentes révèlent que la situation de l'Église catholique, au plan universel, est encourageante. S'il est vrai que dans nos pays de longue tradition chrétienne, comme l'Amérique du Nord et l'Europe, le vieillissement et l'éloignement des fidèles sont des réalités indéniables, l'Église est cependant en forte croissance dans plusieurs autres pays et régions du monde. En 2010, l'Église catholique a accueilli 19 millions de nouveaux baptisés, dont 7 579 000 sur le continent américain. Cette bonne nouvelle doit nous motiver et nous stimuler.

Je suis fondamentalement convaincu que la croissance est devant nous. Bien sûr, la participation aux liturgies dominicales a beaucoup diminué au Canada au cours des 50 dernières années. Nous le réalisons de façon encore plus notable au Québec. Nous avons à réfléchir ensemble sur les raisons de cette désertion et sur les conséquences qui en découlent. Un regard lucide posé sur la réalité nous indique qu'un nombre croissant de personnes tournent le dos à la religion et à l'Église. Quelques-unes le font de façon très publique. Par contre, un nombre significatif de nos concitoyens et concitoyennes respectent et valorisent la foi même s'ils ont pris une certaine distance avec l'Église. Au Québec, de façon particulière, beaucoup de personnes se disent indifférentes devant la religion.

La proportion des Canadiennes et Canadiens qui s'identifient comme catholiques n'a pas vraiment changé au cours des dernières décennies : 42 % en 1871; 43 % en 1951 et 42 % en 2001¹. La vague d'immigration provenant de pays traditionnellement catholiques génère actuellement un renouveau dans plusieurs secteurs du Canada. Le Québec profite aussi de cette revitalisation par l'arrivée de baptisés provenant de l'Amérique latine, des Caraïbes, des Philippines, du Moyen-Orient, de l'Afrique et d'ailleurs.

À partir de ces constatations, quelques pistes m'apparaissent très intéressantes pour nous aider à poursuivre notre réflexion et à orienter notre vie pastorale pour les prochaines années :

- Les Québécoises et les Québécois sont ouverts à la foi et à une plus grande participation à la vie chrétienne s'ils découvrent que la foi fait référence à la vie et les aide à mieux vivre leur quotidien. C'est ce que révèlent les recherches des dernières années. Il est important d'en tenir compte.
- La foi demeure une réalité importante de la vie d'un grand nombre de nos sœurs et frères québécois. Il nous revient de trouver de nouveaux moyens pour rejoindre les personnes, leur présenter la Bonne Nouvelle de l'Évangile et leur proposer des chemins d'espérance et de vie en communauté chrétienne.
- La vitalité des personnes qui émigrent chez nous nous apporte souvent une expérience de foi précieuse et enrichissante. Elles sont beaucoup plus jeunes que nous et peuvent nous aider dans la mission de l'Église, notamment face au beau défi de la nouvelle évangélisation.
- Le visage de nos paroisses et de nos communautés se modifie sans cesse. Nous constatons, entre autres, un sens plus aigu du respect de l'environnement, l'éclatement de la réalité familiale qui touche aussi bien le milieu urbain que le milieu rural, l'accueil et l'ouverture de plusieurs milieux qui sont appelés à vivre avec des personnes issues d'autres cultures et traditions. Nous devons être plus conscients de l'importance de ces changements sociaux et communautaires.

¹ Ces statistiques s'inspirent des écrits du sociologue canadien, monsieur Reginald Bibby, de l'Université de Lethbridge. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la religion au Canada.

2 LA MISSION DE L'ÉGLISE

La mission première de l'Église est d'annoncer l'Évangile :

« Allez donc! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 19-20).

Cette annonce se concrétise par le témoignage de disciples, mais tout autant par la communauté, qu'elle soit grande ou petite. Le pape Jean-Paul II en a fait un aspect important de la nouvelle évangélisation :

« Cette nouvelle évangélisation est destinée à la formation de communautés ecclésiales mûres – on pourrait utiliser le terme vivantes – où la foi répand et réalise tout son sens originel d'adhésion à la personne du Christ et à son Évangile, de rencontre et de communion sacramentelle avec Lui, d'existence vécue dans la charité et le service » (Exhortation apostolique post-synodale sur La vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, n° 34).

3 L'ÉVANGÉLISATION, POUR DES COMMUNAUTÉS VIVANTES ET ACTIVES

Dans notre diocèse, nous avons eu le privilège et le bonheur de vivre un important *Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes* dont les principales décisions ont été colligées dans le document *Mission Nouvelle Évangélisation* (février 2005). Au cours de ces assises pastorales, nous avons pris conscience que l'évangélisation doit, en quelque sorte, être le leitmotiv de toute la pastorale. Cet accent correspond au projet de nouvelle évangélisation que le pape Jean-Paul II a proposé dès le début de son pontificat : « La nouvelle évangélisation incombe à tout le Peuple de Dieu et demande une nouvelle ardeur, de nouvelles méthodes et un nouveau langage »². Que signifie évangéliser? Le pape Paul VI y répond dans son exhortation apostolique de 1975, *L'Évangélisation dans le monde moderne* :

« Évangéliser, pour l'Église, c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même... Mais il n'y a pas d'humanité nouvelle s'il n'y a pas d'abord d'hommes nouveaux de la nouveauté

2 Cf. Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale sur La formation des prêtres dans les circonstances actuelles, 1992, n° 34.

du baptême et de la vie selon l'évangile. Le but de l'évangélisation est donc bien ce changement intérieur et s'il fallait le traduire d'un mot, plus juste serait de dire que l'Église évangélise lorsque, par la seule puissance divine du Message qu'elle proclame, elle cherche à convertir en même temps la conscience personnelle et collective des hommes, l'activité dans laquelle ils s'engagent, la vie et le milieu concrets qui sont les leurs » (n° 18).

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les trois orientations fondamentales du Congrès diocésain de 2004 aient comme référence première l'évangélisation dans toutes nos décisions et actions pastorales, y compris pour le dossier des réaménagements pastoraux.

Chez nous, comme ailleurs au Québec, le processus des réaménagements pastoraux est en cours depuis dix ans au moins. Nous sommes toutes et tous conscients que, dans le contexte actuel, le statu quo n'est plus possible en raison des nouveaux défis en évangélisation, de la diminution de nos ressources humaines et de notre précarité financière. Un sentiment d'urgence est de plus en plus partagé par un bon nombre de croyantes et de croyants. Cette situation nécessite l'allègement des structures administratives des paroisses afin d'assurer la mission d'évangélisation qui constitue notre raison même d'exister. Il est plus que temps de prendre ensemble les décisions qui s'imposent et de passer à l'action afin d'ouvrir des chemins pour l'avenir de notre communauté diocésaine. Nous avons identifié clairement les défis à relever. Le temps est à l'action! Nous connaissons les difficultés. Ensemble, faisons partie de la solution!

Les réaménagements pastoraux sont vains s'ils ne permettent pas l'éclosion de communautés locales de plus en plus vivantes et actives pour rendre visible et présent le Christ, le Ressuscité, bien vivant au cœur du monde. L'annonce de la Bonne Nouvelle doit demeurer la première préoccupation de toute la communauté. Pour réaliser cette mission, l'Église s'est donné un mode d'organisation : la paroisse. Le pape Jean-Paul II dans son intervention auprès des membres du Conseil pontifical des laïcs affirmait :

« La paroisse est la cellule vivante dans laquelle la participation des laïcs à l'édification et à la mission de l'Église dans le monde trouve sa place naturelle. Il s'agit d'une présence qui conduit constamment chaque personne à se confronter avec le sens ultime de la vie; c'est une

porte ouverte à tous, afin que chacun puisse accéder à la voie du salut. En un mot, la paroisse est le lieu par excellence de l'annonce du Christ et de l'éducation de la foi. Précisément pour cela, elle a besoin de se renouveler constamment pour devenir une véritable "communauté de communautés", capable d'une action missionnaire véritablement incisive³. »

Ces propos nous exhortent à donner à nos paroisses et à nos communautés chrétiennes un souffle nouveau. Dans le contexte actuel du réaménagement des paroisses, cette parole est inspirante et motivante.

Un défi de taille nous est adressé pour les trois prochaines années : diminuer considérablement le nombre de fabriques et de paroisses, tout en augmentant notre vitalité dans la transmission de la foi et de l'Évangile. Pour y arriver, tous les baptisés seront appelés à travailler ensemble et à mettre en commun leurs dons et talents. Une grâce nous est offerte : faire corps pour la mission. L'Église diocésaine de Québec doit être un signe d'unité et de communion au cœur de notre société, selon l'appel de notre baptême, en lien avec l'Église universelle. Le cadre de référence qui suit présente les lignes directrices pour mener à bien le processus de réaménagement pastoral des paroisses dans un esprit d'unité et de partage d'une vision commune.

4 LA PAROISSE : COMMUNION DE COMMUNAUTÉS

Dans le contexte de l'agrandissement du territoire des paroisses, il est souhaitable que la paroisse suscite la présence de communautés de vie évangélique et missionnaire afin de rendre l'Église visible dans un milieu. Celles-ci permettent de favoriser et de maintenir une appartenance locale au sein de la grande assemblée. Une communauté locale doit être porteuse des valeurs de l'Évangile et en rendre témoignage au sein de la collectivité. Ses membres sont tenus de s'y impliquer et d'en assurer la vie et l'animation. La paroisse sera **une communion de communautés!** Le nombre de communautés de vie au sein d'une paroisse pourra varier. Les communautés seront liées les unes aux autres par la foi, la communion et la préoccupation d'une mise en commun des ressources humaines et financières afin d'assumer la mission de l'Église et d'en témoigner dans le milieu. Pour soutenir notre action, inspirons-nous du sage conseil que le

3 Jean-Paul II, Discours à la plénière du Conseil pontifical pour les laïcs, 25 novembre 2004.

pape Jean-Paul II a adressé à tous les fidèles de l'Église catholique lors de l'entrée dans le nouveau millénaire :

« Faire de l'Église la maison et l'école de la communion : tel est le grand défi qui se présente à nous dans le millénaire qui commence, si nous voulons être fidèles au dessein de Dieu et répondre aux attentes du monde. [...] Avant de programmer des initiatives concrètes, il faut promouvoir une spiritualité de communion, en la faisant ressortir comme principe éducatif partout où sont formés l'homme et le chrétien, où sont éduqués les ministres de l'autel, les personnes consacrées, les agents pastoraux, où se construisent les familles et les communautés⁴ ».

Un nouveau siècle, un nouveau millénaire, s'ouvrent dans la lumière du Christ. Mais tous ne voient pas cette lumière. Nous avons la mission admirable et exigeante d'en être « le reflet ». C'est le *mysterium lunæ* si cher à la contemplation des Pères qui, par cette image, voulaient montrer la dépendance de l'Église par rapport au Christ, Soleil dont elle reflète la lumière. C'était une manière d'exprimer ce que le Christ dit de lui-même en se présentant comme « la lumière du monde » (Jn 8,12) et en demandant à ses disciples d'être à leur tour « la lumière du monde » (Mt 5,14).

C'est là une mission qui nous fait frémir quand nous voyons la faiblesse qui si souvent nous rend opaques et remplis d'ombres. Mais cette mission est possible si, nous exposant à la lumière du Christ, nous savons nous ouvrir à la grâce qui fait de nous des hommes nouveaux.

(Jean-Paul II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte* au terme du Grand Jubilé de l'an 2000, n° 54)

5 LES SIGNES D'UNE COMMUNAUTÉ VIVANTE, MISSIONNAIRE ET ÉVANGÉLISTRICE

La communauté n'existe pas pour elle-même, mais pour « aller vers », pour annoncer la Bonne Nouvelle à tous les humains. La vie missionnaire de l'Église prend son origine dans le Christ, l'envoyé du Père, qui nous envoie vers nos sœurs et nos frères, sous l'action de l'Esprit Saint, afin qu'ils découvrent le Père.

Des signes de vitalité vécus par les premiers chrétiens (cf. Ac 2, 42)

- La vie fraternelle.
- L'annonce de l'Évangile et l'éducation de la foi.
- La prière et la célébration.
- L'engagement pour la transformation du milieu par des activités d'entraide et de justice sociale.

D'autres signes à considérer

- La prise en charge, par les baptisés, de toutes les facettes de la vie communautaire.
- L'ouverture aux autres, sur le milieu et sur le monde.
- L'intégration dans son action pastorale des trois moments de l'évangélisation (Directoire général de la catéchèse, n° 49) :
 - » La première annonce : favoriser la rencontre de Jésus Christ.
 - » L'initiation chrétienne : initier à la foi chrétienne et aux sacrements.
 - » La vie chrétienne : célébrer cette vie, l'annoncer et en être témoin.

6 UN VOCABULAIRE À CLARIFIER : PAROISSE ET FABRIQUE

Nous utilisons fréquemment les mots paroisse et fabrique comme des synonymes pour désigner une même réalité. Ces termes ont pourtant une origine, une importance et une signification bien différentes.

LA PAROISSE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

En 1983, le canon 515 § 1 du Code de droit canonique, s'inspirant de l'enseignement conciliaire, propose une définition de la paroisse comme étant une communauté précise de fidèles qui est constituée de manière stable dans l'Église particulière dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'Évêque diocésain. En 2004, le *Directoire pour le ministère des évêques* (cf. n° 210) nous rappelle qu'en tenant compte de la répartition de la population sur le territoire, l'organisation diocésaine de la structure paroissiale doit se soucier du fait que les fidèles puissent être une véritable communauté ecclésiale qui se retrouve pour célébrer l'Eucharistie, accueillir la Parole de Dieu, pratiquer la charité à travers les œuvres de miséricorde effectives et spirituelles, et que les pasteurs puissent connaître personnellement les fidèles et leur assurer une assistance pastorale continue.

LA LOI DES FABRIQUES AU QUÉBEC

Selon le Code de droit canonique (c. 537), chaque paroisse doit constituer un conseil des affaires économiques. Au Québec, depuis plusieurs décennies, la Loi des fabriques du Québec donne un cadre législatif civil qui correspond, avec certaines différences, à cette demande de l'Église universelle permettant à l'Assemblée de fabrique d'une paroisse d'agir comme conseil des affaires économiques. Les règles qui régissent l'Assemblée de fabrique sont donc à la fois dictées par le droit de l'Église et par les articles de la Loi des fabriques. Au fil des années, nous avons expérimenté cette législation avec ses avantages et ses inconvénients. Bien que la loi ne le mentionne pas, il est important de noter que cette protection en droit civil est un outil pour soutenir notre mission. Il nous revient de définir ce que nous désirons pour nos paroisses « en s'assurant que l'évangélisation demeure la norme première qui permet d'opérer les discernements quant aux choix des formes d'organisation pastorale » (Lettre pastorale de M^{gr} Maurice Couture, *L'Évangélisation au cœur du projet pastoral*, septembre 1999, n° 14).

7 MISSION NOUVELLE ÉVANGÉLISATION⁵... DES ORIENTATIONS ISSUES D'UN DISCERNEMENT COMMUNAUTAIRE

La démarche de discernement vécue en 2004 dans le cadre du Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes demeure toujours une référence sûre d'autant plus que 1100 diocésaines et diocésains y ont participé activement. La préoccupation de former des communautés vivantes est au cœur de l'énoncé de mission :

***« Témoins de Jésus Christ dans l'Église catholique de Québec,
la Parole de Dieu nous rassemble pour l'Eucharistie et la mission.
Ensemble, formons des communautés vivantes
pour l'évangélisation et la transformation du monde. »***

TROIS GRANDES ORIENTATIONS

Les trois grandes orientations issues de cette même démarche sont les chemins à prendre pour favoriser l'éclosion de communautés vivantes, missionnaires et évangélisatrices.

- « L'évangélisation doit être au cœur de toutes les décisions et de toutes les actions pastorales, administratives et organisationnelles de nos paroisses. »
- « L'évangélisation requiert une "culture de la vocation" et la participation active d'un plus grand nombre de personnes baptisées. »
- « L'évangélisation s'appuie de façon toute particulière sur des communautés chrétiennes locales renouvelées et réorganisées. »

En ce pays qui est le mien, je voudrais tant
porter ton Nom!

(Chant de Robert Lebel, inspiré des paroles de la bienheureuse Marie de l'Incarnation)

5 Le document *Mission Nouvelle évangélisation* a été publié en 2005, à la suite du Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes.

DES ACTIONS À RÉALISER

Le document *Mission Nouvelle Évangélisation* a indiqué des actions à réaliser qui se révèlent toujours des voies à suivre pour réaménager nos communautés et dont la poursuite de la mise en œuvre doit s'intensifier.

- **Projet pastoral :**

« Que chaque paroisse ou regroupement actuel de paroisses se donne un projet pastoral paroissial d'évangélisation et le mette en œuvre en tenant compte de notre option préférentielle pour les jeunes et de la situation des familles » (Action n° 1).

- **Projet catéchétique :**

« Que chaque paroisse précise son projet catéchétique en donnant une place importante à une solide catéchèse aux adultes » (Action n° 2).

« Que toutes les paroisses, appuyées par le Service diocésain d'animation pastorale, repensent et transforment leurs démarches d'initiation à la vie chrétienne, en s'inspirant du modèle catéchuménal et des lignes directrices contenues dans la lettre pastorale de l'Archevêque de Québec intitulée : *La formation à la vie chrétienne dans l'Église catholique de Québec* » (Action n° 3).

- **Rôle des équipes pastorales :**

« Que les membres des équipes pastorales, en plus d'assurer l'animation de la paroisse, aient comme rôle important de soutenir et d'encourager les personnes engagées dans les communautés chrétiennes locales. Qu'ils soient également responsables d'assurer l'unité entre les différentes communautés chrétiennes locales dont ils ont la charge » (Action n° 4).

- **Équipes d'animation locale :**

« Qu'une équipe d'animation locale soit mise en place dans chaque communauté chrétienne locale. Partageant la responsabilité de l'équipe pastorale de la paroisse, cette équipe est composée de personnes baptisées non rémunérées (laïques, religieuses ou religieux) dont le service sera reconnu par l'Évêque. En vue d'une meilleure évangélisation, elle s'assure que les quatre aspects principaux de la vie d'une communauté chrétienne se développent dans son milieu » (Action n° 11).

- **Regroupement des paroisses :**

« Que le mouvement de regroupement de paroisses continue au cours des prochaines années et que les paroisses regroupées tendent vers la fusion de leurs fabriques tout en tenant compte des différences qui existent entre le milieu rural et urbain, afin de se donner de meilleures conditions pour l'évangélisation » (Action n° 10).

- **Utilité pastorale des bâtiments :**

« Que les Assemblées de fabrique, après avoir consulté les paroissiens et paroissiennes et en collaboration avec les équipes régionales et les responsables diocésains, déterminent l'utilité pastorale de conserver la propriété de toutes leurs églises et de tous leurs presbytères; cette démarche s'applique aussi aux chapelles de desserte, là où elles existent, en collaboration avec les personnes qui administrent ces chapelles » (Action n° 21).

8 UN MODÈLE DE PAROISSE ET DES AMÉNAGEMENTS À RÉALISER

Pour assurer la cohésion pastorale et administrative, il est demandé de tendre à ce qu'**une seule paroisse** soit **confiée à la charge d'un curé avec la collaboration de l'équipe pastorale**. On prendra en considération les différences qui existent entre le milieu rural et urbain. Par exemple, dans le milieu rural, le nombre de paroisses sera fixé en fonction des distances, de la vie sociale et économique. Cependant, le nombre de paroisses confiées à un même curé ne devra pas dépasser deux ou trois. Ce faisant, nous réduirons ainsi le nombre de fabriques.

LEADERSHIP DES COMMUNAUTÉS

Pour assurer la vie et l'animation pastorale de la communion des communautés au sein de la paroisse, nous poursuivrons la mise en place des équipes d'animation locale dans chaque communauté chrétienne locale. Pour faciliter l'organisation pastorale, d'autres formes de prise en charge pourraient être envisagées telles que la désignation, par l'évêque, de personnes ou groupes de personnes répondants de communautés.

VIE SACRAMENTELLE

Pour rassembler les fidèles le dimanche, quelques églises peuvent être identifiées comme lieu principal de célébration pour l'ensemble des communautés de vie regroupées en une seule paroisse (église – chef-lieu). À moyen terme, des orientations et de la formation seront données afin que des fidèles puissent présider des célébrations de la Parole (Adace). Nous envisagerons, sous peu, la possibilité que des laïques puissent présider des célébrations dans le cadre de funérailles et d'autres événements paroissiaux.

9 TOURNÉS VERS L'AVENIR...

L'année pastorale 2011-2012 marquera un tournant important dans la réorganisation des paroisses. Nous sommes conscients que le passage à « être et faire Église autrement » nécessite des conversions dans nos pratiques pastorales et demande un changement de mentalité tant pour les personnes mandatées que pour les autres personnes baptisées. Des outils d'appropriation et de communication accompagneront ce processus. Des modalités de consultation seront proposées aux curés, aux membres des équipes pastorales et aux personnes baptisées afin que tous participent à cette première étape du processus de redécoupage territorial en tenant compte des ressources disponibles. Par la suite, chaque milieu aura à entreprendre les démarches qui découleront des décisions que nous aurons prises.

Cette démarche est audacieuse et inédite, tout comme l'Évangile! Soyons donc confiantes et confiants que cette étape majeure dans notre vie diocésaine suscitera un renouveau pour notre Église, nous rappelant toujours la promesse que Jésus a faite : « *Et moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps* » (Mt 28, 20). Les défis sont majeurs! Il n'y a pas à en douter! Mais nous sommes très nombreux à porter au plus profond de nous le désir de la croissance de notre Église. Nous sommes nombreux à écouter le souffle de l'Esprit créateur. Nous voulons faire corps et être ensemble, en marche, pour vivre une nouvelle Pentecôte.

Nous sommes porteurs d'une grande espérance : nous savons qu'en Jésus Christ, la vie nouvelle est offerte à toute personne, que la foi est un chemin de liberté et de vie en abondance, capable de tout renouveler. Nous avons fait l'expérience de la puissance du pardon offert par Dieu et de la joie de la fraternité. La mission qui nous est confiée par le Christ, le Ressuscité, est passionnante. Pressés par la charité du Christ, nous sommes appelés à être ses témoins; des missionnaires dans notre milieu de vie, notre famille, notre communauté humaine et chrétienne pour inviter son peuple à entrer dans cette vie nouvelle.

Sœurs et frères, évêques, prêtres, diacres, agentes et agents de pastorale, membres de la vie consacrée sous toutes ses formes, couples, familles et personnes seules, laissons-nous toucher à nouveau par la fraîcheur de l'Évangile. Laissons-nous convertir en recevant la puissance de l'Esprit Saint afin que nous devenions des missionnaires crédibles aux carrefours de l'humanité. Cette grande aventure des réaménagements pastoraux n'a pas d'autre objectif que celui de nous rendre encore plus chrétiens, plus engagés dans notre foi, plus rayonnants, pour témoigner de la foi qui nous habite. Cela change le monde et le rend meilleur.

L'Église existe pour évangéliser. Je suis convaincu que la paroisse est un lieu privilégié où peut s'exercer cette grande mission. Prenons très au sérieux les réaménagements qui sont nécessaires afin que la mission prenne toute sa place et qu'elle ait les moyens de se réaliser afin de porter beaucoup de fruits. Nous avons un long chemin à parcourir ensemble, mais nous ne sommes pas seuls. Nous faisons route avec le Seigneur. Il marche avec nous. Redisons souvent dans notre prière : « **Reste avec nous, Seigneur!** » (Lc 24, 29).

Je suis conscient que ce document ne donne pas toutes les réponses à nos nombreuses questions. « Comment cela va-t-il se faire ? » Nous aurons à développer des outils d'animation et à découvrir les actions qui nous aideront à mettre en place ces réaménagements pastoraux. Confions à la Vierge Immaculée, patronne de l'Archidiocèse, cette nouvelle étape de notre histoire. Elle, la mère du Sauveur, l'humble servante du Seigneur qui a accueilli la Parole et porté le Verbe fait chair, saura bien nous accompagner comme elle l'a fait avec son Fils.

Demeurons très unis dans la prière aux pieds du Maître, Jésus Christ. C'est en le contemplant Lui, le Sauveur, que notre cœur se laissera brûler par sa charité et que nous pourrons le suivre dans l'unité sur la route de la mission.



† Gérald C. Lacroix
Archevêque de Québec

Québec, 8 septembre 2011
en la Fête de la Nativité de la Vierge Marie

« *Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* » (Mt 28,20). Cette certitude, chers frères et sœurs, a accompagné l'Église pendant deux mille ans, et elle vient d'être ravivée dans nos cœurs par la célébration du Jubilé. Nous devons y puiser *un élan renouvelé pour notre vie chrétienne*, en en faisant même la force inspiratrice de notre cheminement. C'est dans la conscience de cette présence du Ressuscité parmi nous que nous nous posons aujourd'hui la question adressée à Pierre à Jérusalem, aussitôt après son discours de la Pentecôte : « *Que devons-nous faire?* » (Ac 2,37).

Nous nous interrogeons avec un optimisme confiant, sans pour autant sous-estimer les problèmes. Nous ne sommes certes pas séduits par la perspective naïve qu'il pourrait exister pour nous, face aux grands défis de notre temps, une formule magique. Non, ce n'est pas une formule qui nous sauvera, mais une Personne, et la certitude qu'elle nous inspire : *Je suis avec vous!*

Il ne s'agit pas alors d'inventer un « nouveau programme ». Le programme existe déjà : c'est celui de toujours, tiré de l'Évangile et de la Tradition vivante. Il est centré, en dernière analyse, sur le Christ lui-même, qu'il faut connaître, aimer, imiter, pour vivre en lui la vie trinitaire et pour transformer avec lui l'histoire jusqu'à son achèvement dans la Jérusalem céleste. C'est un programme qui ne change pas avec la variation des temps et des cultures, même s'il tient compte du temps et de la culture pour un dialogue vrai et une communication efficace. Ce programme de toujours est notre programme pour le troisième millénaire.

(Jean-Paul II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, au terme du Grand Jubilé de l'an 2000, n° 54)